



COMPTE RENDU

REUNION DU COMITÉ TECHNIQUE DE L'INITIATIVE CACAO ET FORETS EN CÔTE D'IVOIRE

Abidjan le 09 mai 2018, SEEN Hotel Plateau



Diligences

N°	Recommandations	Responsables	Délais
1	Renforcer l'implication du Conseil du Café et du Cacao (CCC) dans l'Initiative Cacao et Forêts. Le MINEF organisera une rencontre avec le Conseil;	MINEF et Le Conseil	Avant la rencontre du CoPil
2	Organiser une rencontre pour l'harmonisation et la centralisation des données d'occupation du sol	MINEF	Avant la rencontre du CoPil
3	Organiser une rencontre avec l'Autorité de Régulation et de la Télécommunication CI pour échanger sur les questions de confidentialité	MINEF	Avant la rencontre du CoPil
4	Formalisation de la gouvernance par un arrêté ministériel	MINEF	Avant la rencontre du CoPil
5	Confirmation des propositions des sources de financement des activités jugées urgentes (les deux études d'ici fin-2018, « Création du Fonds » et « Faisabilité du Système National de Traçabilité »)	CT	15 juin 2018
6	Transmission de la préface (Président du CoPil, et représentant de l'industrie) et du mot de remerciement (Président du CT).	WCF et MINEF	16 Mai 2018
7	Partager les termes de références de l'étude pour la création du Fonds au représentant ONU-REDD pour recueillir ces contributions.	Secrétariat	16 Mai 2018
8	Organiser une rencontre avec les structures techniques (MINADER, MINEF, OIPR, SODEFOR) pour sélection des zones pilotes.	Secrétariat	18 Mai 2018
9	Le CT a recommandé au WCF de proposer la liste des membres du secteur privé qui prendront part au GT suivi et évaluation	Secrétariat et GTs	
10	Finalisation le plan de mise en œuvre en intégrant les observations du Comité Technique, y compris le cadre de suivi et d'évaluation et le budget	Président des GTs	Au plus tard le 10 juin 2018
11	Organisation d'une rencontre de validation du CT avant la soumission au Comité de Pilotage.	Secrétariat	14 Juin 2018
12	Publication du plan de mise en œuvre et organisation d'une rencontre avec les Partenaires Techniques et Financiers	Secrétariat	Après le CoPil

1. Introduction

Dans le cadre de la préparation du plan de mise en œuvre du Cadre d'Action Commune (CAC), les membres du Comité Technique (CT) de l'initiative Cacao et Forêts (ICF) se sont réunis au cours d'une rencontre organisée le mercredi 9 mai 2018, de 9 heures à 13 heures à l'Hôtel SEEN au Plateau. Cette réunion qui fait suite à la rencontre du CT du 5 avril avait comme objectif principal de pré-valider la version provisoire du document élaboré par les groupes thématiques (GT) avant sa soumission au Comité de Pilotage d'ici fin juin 2018. Elle a offert l'occasion aux membres du CT : i) d'apprécier et donner des orientations sur les points spécifiques du document ; ii) d'échanger sur les étapes de mobilisation des financements pour la phase de démarrage ; iii) définir le calendrier de finalisation du document et préparer la réunion du Comité de Pilotage. La rencontre a enregistré la participation des membres CT, de SEM l'Ambassadeur Néerlandais en Côte d'Ivoire, des représentants des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) ainsi que les présidents des GT (cf. annexe 1).

Le présent rapport rend compte du déroulement des travaux et précise les principales recommandations issues des échanges.

2. Déroulement de la réunion

La réunion s'est articulée autour des cinq points (5) suivants : (i) mot de bienvenue et approbation du compte rendu de la rencontre précédente ; (ii) appréciation du plan de mise en œuvre ; (iii) étapes de mobilisation des financements ; (iv) échange sur calendrier de finalisation du plan de mise en œuvre et la préparation du Copil ; (v) divers.

3. Mot de bienvenue du président

Le mot de bienvenue a été prononcé par le président du Comité Technique, Monsieur le Directeur de Cabinet du Ministère des Eaux et Forêts (MINEF), en présence de l'Ambassadeur néerlandais, du Directeur Pays du WCF, et du Directeur de Programme Cacao d'IDH.

Après le mot de bienvenue du président, la déclaration antitrust a été lue. Puis, l'ordre du jour a été présenté et approuvé par les membres.

Avant d'entamer les points inscrits à l'ordre du jour, le Comité a procédé à la revue des diligences de la rencontre précédente. Bien qu'une grande partie des recommandations ait été réalisée, quelques points inscrits dans le tableau ci-dessous restent en cours.

Tableau I : Résumé des recommandations en cours de mise en œuvre

N°	Recommandations	Responsables	Commentaires
1	Développer un projet pilote intégrant les principales actions des différentes thématiques traitées dans le plan d'action détaillé;	GT & CT	Fonction des zones pilotes
2	Renforcer l'implication du Conseil Café Cacao (CCC) dans l'Initiative Cacao et Forêts. Le MINEF organisera une rencontre avec Le CCC;	MINEF et Le Conseil	Réunion prévue en mai
3	Identifier les sources de financement et l'approche de la mobilisation des fonds pour la mise en œuvre de l'Initiative.	CT	Objet de la réunion du CT
4	Organiser une rencontre pour l'harmonisation et la centralisation des données d'occupation du sol	MINEF	Réunion prévue en mai
5	Organiser une rencontre avec l'Autorité de Régulation et de la Télécommunication CI pour échanger sur les questions de confidentialité	MINEF	Réunion prévue en mai
6	Finalisation des plans d'actions détaillée avec proposition d'un projet pilote	GTs	Objet de la réunion du CT
7	Formalisation de la gouvernance par un arrêté ministériel	MINEF	En cours

4. Appréciation du plan de mise en œuvre

Cette première session visait à présenter aux membres du CT des points spécifiques du plan de mise en œuvre à savoir : i) la structure du document ; ii) les phases de mise en œuvre ; iii) l'identification des zones pour la phase de démarrage ; iv) la structure du budget de la phase de démarrage ; v) le lien avec les Plans d'action des entreprises ; vi) les engagements du CAC pas encore intégrés ; vii) le Cadre du Suivi-Evaluation ; en vue de recueillir leurs contributions pour la finalisation du document. Plusieurs recommandations et propositions ont été formulées par les membres du comité.

4.1. La structure du document

La structure du plan de mise en œuvre proposée par le secrétariat se présente six (6) sections. La première est relative à l'introduction et traite du contexte, des objectifs et de la méthodologie d'élaboration. La section 2 précise les cinq domaines thématiques clés, les engagements, les axes d'actions, les activités à mettre en œuvre en indiquant les responsables et les acteurs. La section 3 décrit le cadre de suivi Suivi-évaluation, les indicateurs de performance et les méthodologies de mesure et surveillance. La section 4 traite du financement des activités et du budget. La section 5 aborde le cadre de gouvernance de l'Initiative. Le document se termine par une conclusion et des perspectives (Sections 6).

Le Comité Technique a donné un avis favorable pour l'adoption de cette structure de rédaction du plan de mise en œuvre. Il a été convenu la date du 16 mai 2018 pour la réception de préface (Président du CoPil, et représentant de l'industrie) et le mot de remerciement (Président du CT).

4.2. La Phase de mise en œuvre de l'Initiative

Lors de la réunion du 5 avril 2018, les membres du CT ont recommandé que la mise en œuvre des activités de l'Initiative se fasse en deux phases : une phase de démarrage (2018 -2020) et une phase d'expansion qui débutera à partir de 2021 pour une période de 10 ans. Il s'agissait pour cette seconde rencontre de définir ensemble les objectifs de chaque phase et confirmer les périodes proposées. Le CT a réaffirmé l'intérêt de mettre en œuvre l'initiative en deux phases ainsi que les périodes. La présentation des propositions d'objectif de la phase de démarrage faite par le secrétariat a suscité des échanges entre les membres du CT. Au final, les cinq objectifs ci-dessous ont été retenus pour la phase de démarrage :

- publier et appliquer le nouveau code forestier et ses textes d'application ;
- soutenir la création du fonds national de protection des forêts ;
- développer et mettre en œuvre le système national de traçabilité;
- Tester des projets pilotes de réhabilitation et surveillance des forêts, sur la base de l'approche différenciée selon le statut et le niveau de dégradation des forêts en y intégrant les activités proposées par les groupes thématiques Commune (préservation/réhabilitation des forêts, Agroforesterie, Traçabilité, financement et suivi-Evaluation) ;
- Évaluer la phase de démarrage et élaborer un plan pour la phase d'expansion.

D'autre part, une clarification a été souhaitée sur le lien entre le fonds mis en place dans le cadre l'initiative et les autres fonds prévus (fonds REDD+ et celui mentionné dans le nouveau code forestier) afin d'éviter des chevauchements. Sur ce point, les membres du groupe thématique ont assuré que l'étude pour la création du fonds fera des propositions de synergie et complémentarités avec le fonds existant (Fondation Parcs et Réserves, FIRCA) et ceux à créer (Fonds REDD+).

En vue d'assurer la complémentarité avec le fonds REDD+, il a été recommandé de partager les termes de références de l'étude pour la création du Fonds au représentant ONU-REDD pour recueillir ces contributions.

Concernant la chronologie de mise en place du fonds, les membres du comité ont émis le souhait que le fonds soit créé d'ici fin 2018. Les termes de références des deux études seront annexés au plan de mise en œuvre.

Le CT a confirmé les différentes phases et leurs durées ainsi que les 5 objectifs principaux de la Phase de Démarrage précités.

4.3. L'identification des zones de mise en œuvre de la Phase de Démarrage

L'une des principales recommandations de la 1^{ère} réunion du CT était de mettre en œuvre des activités de terrain au travers des projets incluant l'ensemble des thématiques élaborées par les groupes de travail thématiques pendant la phase de démarrage. Ces actions de terrain permettront de tirer des expériences et consolider des acquis pour la phase d'expansion.

Afin de guider dans l'identification des zones, un ensemble de critères ont été proposés aux membres du CT pour validation. Les principaux critères qui orienteront le choix des zones sont les suivants :

- les zones forestières avec de fortes productions de cacao ;
- le fort potentiel de conservation des ressources forestières et de la biodiversité ;
- la pression démographique ;
- la prise en compte les différentes catégories de forêts classées ;
- la présence d'Initiatives en lien avec les activités proposées dans le CFI (Partenaires technique et Financier; du Secteur privé ; etc.). le but étant de développer des synergies et complémentarités avec les initiatives existantes à travers une approche paysagère.

Une fois les critères approuvés par le CT, une réunion sera organisée avec les structures techniques (MINADER, MINEF, OIPR, SODEFOR) pour sélection des Forêts Classées (FC) et Aires protégées.

La liste des critères présentés ci-dessus a été validée par le CT. La prochaine étape prévoit l'organisation d'une rencontre par le secrétariat avec les structures techniques (MINADER, MINEF, OIPR, SODEFOR) pour sélection des zones pilotes.

4.4. La structure du budget 2018 – 2020

La budgétisation des activités de la phase de démarrage étant liée à la confirmation des zones prioritaires, à ce stade d'élaboration du plan de mise en œuvre, seulement la structure du budget a pu être présentée aux membres du CT. La structure du budget se présente sous la forme d'un tableau composé de deux composantes. La première qui couvre le financement des activités du plan est organisée en fonction des objectifs. Tandis que la seconde est dédiée au fonctionnement opérationnel (organisation des réunions des Comités et GTs, Communication, Suivi et évaluation). Suite à la présentation, le CT n'a émis aucun commentaire sur la structure du budget.

Le CT a formulé comme recommandation de finaliser le budget du plan de mise en œuvre pour la phase de démarrage (2018-2020). Les sources de financement des actions ciblées seront déterminées par les membres du Comité de Pilotage.

4.5. Le lien avec les Plans d'action des entreprises

Conformément aux CAC, les entreprises signataires doivent élaborer des plans d'action à soumettre d'ici fin décembre 2018. Pour s'assurer l'alignement avec le plan de mise en œuvre, il a été convenu que la préparation des plans individuels se fasse sur la base du document approuvé par le Copil. Les plans individuels des entreprises devront être partagés avec le gouvernement le plus tard fin décembre avant leurs présentations au Copil de Janvier 2019 et publication.

Les membres du CT ont insistés pour que les compagnies mettent l'accent sur les zones prioritaires et sur le développement d'approches nouvelles et innovantes qui adressent la problématique de la déforestation dans le cadre de la préparation de leur plan d'actions.

Le CT a recommandé le partage des plans individuels des entreprises avec le gouvernement d'ici décembre 2018 conformément au CAC.

4.6. Les engagements du Cadre d'Action Commune pas encore intégrés

Après analyse des activités proposées dans le plan de mise en œuvre, il ressort que certains engagements du CAC semblent ne pas avoir été pris en compte. Il s'agit de :

4.B1 Les entreprises signataires et le Gouvernement s'engagent à éliminer toute la production et l'approvisionnement de cacao dans les Parcs Nationaux et Réserves conformément à la promulgation et à l'application de la politique forestière nationale en vigueur ainsi qu'au développement de moyens de subsistance alternatifs pour les agriculteurs touchés. Un plan d'action sera mis en place à fin 2018 pour assurer le respect de cet engagement.

4.C2 Une collaboration publique-privé pour mobiliser davantage de ressources techniques et financières pour la protection et la restauration des forêts, incluant notamment : le soutien à des mécanismes financiers innovants (les types/modes financement appropriés seront définis dans les documents opérationnels d'exécution) afin d'assurer le Paiement des Services Environnementaux, la fourniture de moyens de subsistance alternatifs pour les producteurs de cacao affectés par les changements d'affectation des terres, la mise en œuvre de l'approche actuelle du Gouvernement sur la « contractualisation », et le développement de systèmes agroforestiers mixtes.

6.C Développement de plans d'action pour la protection et restauration de la forêt, et l'intensification responsable de l'agriculture qui prennent en compte les besoins de la jeunesse et les questions d'égalité des genres.

Le CT a mandaté le secrétariat ainsi que les présidents des GTs pour la prise en compte de ces points dans la version 2 du plan de mise en œuvre avant le 16 mai.

4.7. Le Cadre du Suivi-Evaluation

Une présentation sur le mécanisme REDD+ et le lien avec l'initiative Cacao et forêts a été faite par Ouattara Mahamane, chargé du suivi et évaluation au SEP REDD. Les objectifs étant d'informer les membres du CT sur le mécanisme et son cadre de gouvernance, la stratégie nationale REDD+ et le lien avec Initiative Cacao et Forêts. Après un bref rappel de l'importance du mécanisme, il a présenté le principe du mécanisme qui permet aux pays forestiers en développement d'accéder à des financements internationaux sur base de leurs résultats en matière de réduction des émissions liées à la déforestation, à la dégradation forestière et au reboisement.

Suite à cette présentation, le CT a souhaité avoir plus de précisions sur les liens entre le financement du CFI et le mécanisme REDD+ plus particulièrement celui du Fonds Vert pour le Climat (GCF).

Le représentant du SEP REDD a mentionné que le cadre national d'investissement pour la stratégie en cours d'élaboration identifiera les initiatives en cours contribuant à l'atteinte des objectifs REDD+. Ce cadre sera revu pour prendre en compte les aspects liés à l'ICF. Pour générer et prétendre à des revenus carbonés, chacune de ces initiatives devra développer un niveau de références en lien avec le niveau de référence national soumis en 2017.

Le CT a réaffirmé la pertinence et l'importance d'arrimer le cadre de S&E de l'Initiative au mécanisme REDD+. Le CN REDD en plus de superviser le suivi et évaluation de l'initiative assurera le lien entre l'Initiative Cacao et Forêts et la stratégie nationale REDD+.

Le CT a recommandé au WCF de proposer la liste des membres du secteur privé qui prendront part au GT suivi et évaluation.

5. Les étapes de mobilisation des financements pour la phase de démarrage

En vue de mobiliser des fonds pour le financement des activités de l'Initiative Cacao & Forêts trois étapes ont été proposées par le secrétariat. Trois étapes pour la mobilisation des financements sont proposées comme suit :

Étape	Délais
-------	--------

Étape 1 : propositions concrets pour le financement des activités jugées urgentes (les deux études d'ici fin-2018, « Création du Fonds » et « Faisabilité du Système National de Traçabilité »)	Le 15 juin, une semaine avant le CoPil
Étape 2 : répartition des lignes budgétaires	Le 29 juin, point de l'ordre du jour du CoPil
Étape 3 : Publication du plan de mise en œuvre et organisation d'une rencontre avec les Partenaires Techniques et Financiers	Après l'approbation du Plan d'Action par le CoPil

Les 3 étapes de mobilisation des financements ci-dessus ont été approuvées par le CT. Le CT a proposé pour le financement de l'étude pour la création du fonds d'explorer l'éventualité d'utiliser le fonds d'étude du gouvernement.

6. Echanges sur les prochaines étapes

Après les échanges sur les points spécifiques de la version provisoire du plan de mise en œuvre, les membres du comité se sont accordés sur un calendrier de finalisation du document. La date provisoire du Comité de Pilotage est fixée au vendredi 29 Juin 2018 à Abidjan.

Le tableau en ci-dessous présente les actions à mettre en œuvre en vue de la présentation du document final au comité de pilotage au plus tard le 18 juin 2018 pour approbation.

Activités	Dates limites
1- Nominations des membres du Comité de Pilotage par les signataires	16 mai 2018
2- Envoie des invitations aux membres	16 mai 2018
3- Réception et intégration des observations du Comité Technique, y compris le cadre de suivi et d'évaluation et le budget	16 mai 2018
4- Partage du projet de plan de mise en œuvre révisé (version 2) avec le Comité Technique pour observations écrites dans un délai de deux semaines	16 mai 2018
5- Réception des inputs des membres du CT	30 mai 2018
6- Intégration des observations des signataires et finalisation du plan de mise en œuvre des activités du Cadre d'Action communes	6 juin 2018
7- Partage de la version finalisée du plan de mise en œuvre	8 juin 2018

Les activités et le calendrier ci-dessus ont été approuvés par le CT qui a également donné mandat au Secrétariat élargi aux présidents des GTs et au Président du CT pour la finalisation du Plan d'Action. Toutefois, le président a émis des préoccupations sur la validation du document final. Il a souhaité l'organisation d'une rencontre de validation du CT avant la soumission au Comité de Pilotage.

7. Divers

Deux points étaient inscrit au titre des divers : l'échange d'expérience Ghana – Côte d'Ivoire et les informations sur le fonctionnement du secrétariat.

7.1. Echanges d'expériences Ghana – Côte d'Ivoire

Le président du comité a informé ces membres de l'organisation d'une rencontre d'échange d'expérience à Accra dans la période du 23 au 25 mai 2018. Cette rencontre de partage qui a pour but de développer des synergies et possibles collaborations dans l'implémentation du Cadre d'Action Commune, entre les parties prenantes des deux pays. La délégation ivoirienne sera conduite par le président du CT. IDH assurera la prise en charge de 10 participants de l'administration publique qui seront identifiés par le président du comité technique. Une Communication en Conseil de Ministre sera préparée à cet effet.

La mission est ouverte à tous les membres désireux de participer.

Les membres identifiés pour prendre part à la mission recevront les documents relatifs à la rencontre.

7.2. Information sur le fonctionnement du secrétariat

Le secrétariat de l'Initiative Cacao et Forêt est une unité permanente assurée conjointement par le Ministère des Eaux et forêts (MINEF) et l'Initiative pour le Commerce Durable (IDH). Cette rencontre a été l'occasion de présenter la liste des membres du secrétariat dont le nom figure dans le tableau ci-dessous.

	Nom et prénoms	Fonction
MINEF	ME KOUAME Martial	Directeur de Cabinet adjoint
	BENE-HOANE Esther	Conseiller technique
	AIDARA Gouesse	Inspecteur technique
	KOUAKOU Kan Michel	Chargé d'étude
	YAPO ASSAMOI Robert	Consultant MINEF
	DAUBREY Marc	Consultant MINEF
IDH	MVA MVA Jonas	Directeur programme
	AARNOUDSE Renske	Directrice pays
	LEYAHI Elie	Responsable programme

Un guide opérationnel définissant les règles de fonctionnement du secrétariat est en cours de préparation. Ce guide s'articule autour des points suivants : i) Organigramme et structure organisationnelle ; ii) Rôle, missions et responsabilités du secrétariat ; iii) Composition du secrétariat ; iv) Organisation des activités ; v) Communication ; vi) Budget et gestion financière ; vii) Suivi et rapportage ; viii) Tableau de bord.

8. Mot de fin ou conclusions

A la fin de la rencontre, le président a adressé ses remerciements aux participants pour leurs contributions et s'est félicité des résultats. Il a exhorté le secrétariat ainsi que les présidents des GTs à veiller à la mise en œuvre des recommandations de la réunion pour la finalisation du plan de mise en œuvre.

Annexe 1 : Liste des participantes de la réunion du comité technique

Nom & Prénom:	Organisation:	Fonction:
Andrew Brooks	OLAM	Directeur Durabilité
N'Guessan Koffi Rodrigue	MINADER	Directeur
Col. Gouesse Aidara	MINEF	Conseiller Technique
Jean Marie Delon	Cargill	Sustainability Manager
Koidio Valentin Tchumassi	MINEF	Assistant du consultant
Kadjo A. Patricia	Conseil Café Cacao	Chargé Service Projets
Solano David	FAO	CIP ONUREDD
Dion Frederic	Blommer	Coordinateur Durabilité
Anne van der Veer	Cocoanect	Representant Durabilité
Gbogou Didier	MINEF	Directeur de Cabinet
Kpalou Jean Yves	MINEF	Chargé d'Etude
Esther Bene Hoane	MINEF	Conseiller Technique
Seydou Coulibaly	CNFEM	Assistant en Environnement
Daubrey Marc	MINEF	Consultant
Ouattara Mahamane	SEP-REDD+	RSE
Kodjia Felix	Hershey	Responsable Durabilité Pays
Kadio-Morokro Guy	ECOM	Sustainability Manager
Tio louis Serge	MFPEs	Directeur Coordination
N'Djore Youssouf	WCF	Director social development
Ngo-Eyok Suzanne	WCF	Directeur Pays
Jeanne Coulibaly	Banque Mondiale	Economiste
Robert van den Dool	Ambassade des Pays Bas	Ambassadeur
Kouakou kan Michel	MINEF	Chargé d'Etude
Nathan Bello	Nestlé	Cocoa Plan Manager
Mé Kouamé Martial	MINEF	Directeur de Cabinet Adjoint
Gbikpi Pascal	Primature/ CSA	AT
Atta Pauline Coilibaly	OIPR	Chargé d'Etude
Gbongué Mamadou	Conseil Café Cacao	Chef service SE
Col. Mamadou Sangaré	SODEFOR	Directeur Général
Mourifié Koffi	ECOM/SMS CIV	Responsable programmes agricoles

Kaminski Alexandre	Barry-Callebaut	Agri Manager
Yao Haccandy	Primature	Conseiller
Florent Dji	Barry-Callebaut	Partnership Manager
Sosthène Kouadio	MEF	Chargé d'Etude
Jonas Mva Mva	IDH	Directeur Program Cacao
Renske Aarnoudse	IDH	Country Manager
Elie Leyahi	IDH	Initiative Cacao et Forets
Liliane Carisi	IDH	Consultant
Caroline Piquet	AFD	

Annexe 2 : Présentation du processus de préparation accompagnée de la matrice de plan d'action consolidé